



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Décision n° **2023 - 26**Attribution de subvention d'aides à l'habitatOPAH-RU multisites

M. Le Président de la communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°17 en date du 15 avril 2021 pour lequel le conseil communautaire l'a chargé, par décision, d'attribuer et de notifier les aides octroyées dans le cadre du PIG et de l'OPAH-RU multisites,

DÉCIDEArticle 1

D'attribuer les aides suivantes :

Propriétaires	Type de travaux	Montant des travaux	Subvention de l'Anah	Aide complémentaire ALF
ROUX PAUL et ANNIE 14 Avenue de la Dore Ambert 63 600 Ambert	Economie d'Énergie	29 320 €	14 660 €	1000 €
ROURRE CORINE 16 rue Michel de l'Hospital 63 600 Ambert	Adaptation Salle de bains	9 446 €	4 723 €	472 €
GRENEIR BRICE 4 impasses Barrot 63 590 Cunlhat	Travaux Lourds	63 431 €	24 201 €	6 343 €

Article 2

La date d'éligibilité des dépenses est fixée à la date d'agrément de l'Anah.

Article 3

AR Prefecture

063-200070761-20230412-2023_AFEAD_26-AR
Reçu le 19/04/2023
Monsieur le Président à procéder au mandatement après constat de la réalisation des travaux et remise d'une copie des factures acquittées.

La subvention sera imputée à l'opération 255 du budget communautaire et le bureau autorise Monsieur le Président à procéder au mandatement après constat de la réalisation des travaux et

Article 4

Cette décision sera inscrite au registre du Président ouvert à cet effet. Un extrait sera affiché au siège de la communauté de communes, 15 avenue du 11 novembre à Ambert. Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet d'Ambert.

Fait à Ambert, le 19 avril 2023,

Le Président
Daniel FORESTIER



[Handwritten signature of Daniel Forestier]